



Précisions sur les modalités de location

Environ une semaine avant le démarrage de votre location, vous recevrez un e-mail vous indiquant les détails pratiques de votre arrivée. Le jour J, prévoyez le temps de l'inventaire (par vous-même) et de la prise en main (avec notre équipe).

La caution

Une caution vous est demandé avant l'embarquement, par chèque ou carte bancaire (attention au plafond). Elle correspond au montant de la franchise d'assurance. Pour les régates, la caution est doublée.

Le montant de la caution, qui dépend des bateaux, est indiqué sur le site et sur votre contrat de location. Afin de limiter votre risque financier, vous pouvez souscrire une assurance « rachat de franchise » directement en ligne sur le site www.ouest-assurances.fr.

L'assistance technique

Nous restons à votre disposition pendant toute la durée de votre croisière.

Une assistance téléphonique vous permet de nous joindre tous les jours de 8h à 20h.

Les consommables

Le carburant et le gaz sont à votre charge.

Le plein de gazoil (in-board) et d'essence (hors-bord) doit donc être fait à votre retour à la pompe du port de plaisance.

Pour le gaz, vous pouvez choisir le forfait gaz et vous ne vous occupez de rien. Ce forfait est obligatoire pour les locations jusqu'à 5 jours. Sinon, vous remplacez les bouteilles de gaz vides à votre retour. Vous pouvez vous en procurer à la capitainerie aux heures d'ouverture.

Le nettoyage du bateau

En matière de ménage, deux solutions s'offrent à vous :

- le forfait ménage à réserver auprès d'Iloria, de préférence avant votre départ. Dans ce cas, vous veillerez à apporter toutes vos poubelles au local du port, et à laisser le bateau dans un état correct, notamment : vaisselle lavée et rangée, frigo, gazinière et toilettes propres.
- le ménage complet par vous-même, y compris les fonds du bateau, les placards et équipets, le pont et le cockpit, ...

Une question ?

irb@ilorias-bretagne.fr

07 70 25 52 16 Thomas